



Une chèvre, une région.

LA POITEVINE

LA LETTRE DE L'A.D.D.C.P.

Imprimée par le Parc Interrégional du Marais Poitevin

Rédacteur : M. Vinatier Roché 2, rue du Port Brouillac 79510 COULON (05.49.79.19.25)



C'est la saison... ! (Couple de chez Mme Roy en Vienne)

**ASSOCIATION POUR LA DEFENSE ET LE
DEVELOPPEMENT DE LA CHEVRE POITEVINE.**

N° 60 OCTOBRE 2007

Cette lettre est réalisée dans le cadre du programme de sauvegarde de la Chèvre Poitevine avec le concours financier de :





CONSEIL D'ADMINISTRATION du 19 septembre 2007.

Salle de réunion des bureaux administratifs
2, rue du Port de Brouillac 79510 Coulon.

Etaient présents: Jean Christophe Sauze, Marie Claude Auneau, Patrick Trocque, Michel Brice, Emmanuelle Chebrou, Christiane et Jean Pierre Pauly, Lucie Markey (animatrice CREGENE), Mickaël Blanchard et Clément Vinatier.

Etaient excusés: Coralie Danchin, Pascal Boué, Karine Boissard, Philippe Massé, , Pierre Martin,

Etaient Absents:) : Thierry Bousseau, Benoît Biteau, Franck Bourgeois, Tony Michot, Pascale Duraud (déléguée Midi Pyrénées), Bernard Maillon (délégué Rhône Alpes), Mireille Shmidt (déléguée Limousin), Nathalie Noé (déléguée Bretagne).

Ce conseil a débuté à 14H30 à la salle de réunion des bureaux administratifs à Coulon, suivant l'ordre du jour :

↳ Réalisation de la plaquette :

Une première esquisse a été présentée lors de cette réunion. Quelques critiques ont été faites notamment concernant la couleur verte trop foncée et le manque d'une photo de chèvres en troupeaux... Ce qui a été corrigé depuis et qui nous donne une superbe plaquette. Déjà, le contenu du futur feuillet interne a été discuté.

↳ Préparation de l'Assemblée Générale 2007 :

Son organisation est détaillée à la page 9.

↳ Bilan provisoire des tournées 2007 :

Voir page 4.

↳ Point sur le budget 2007 :

L'animateur et Marie Claude vont se voir afin de faire le point sur les dépenses et les recettes de l'année 2007. De là, nous pourrons en déduire l'argent que nous pouvons encore utiliser pour cette fin d'année sachant que nous avons toujours un manque de 5000 euros par rapport au budget prévisionnel. Dans le souci d'économiser de l'argent, du papier et du temps, il a été évoqué le fait d'envoyer le bulletin trimestriel par e-mail pour les personnes le souhaitant.

↳ Nouveau contrat de travail pour l'animateur :

Pour la première fois de son histoire, l'ADDCP a proposé un Contrat à Durée Indéterminée à son animateur. Ce nouveau contrat a pris vigueur au début d'octobre.

↳ Lettre n°60 :

Pour la prochaine lettre, un bilan des visites d'élevage sera proposé. La revue de presse a du mal à trouver ses articles. En effet, l'animateur consulte essentiellement des journaux, magazines, revues du Poitou Charentes. C'est pourquoi il serait plus qu'intéressant que chacun veille aux articles faisant référence à la chèvre Poitevine dans chacune de nos régions. N'oubliez pas que cette lettre est la vôtre !

↳ Site internet :

L'animateur sera chargé de mettre en place un site internet avec l'aide de différentes personnes ressources. Avant toute chose, il convient de définir les objectifs, le coût, le public ciblé,... Il est d'ores et déjà prévu de créer un forum pour que les échanges autour de la Poitevine fluctue aisément.

↳ Questions diverses :

Dans le cadre du programme d'amélioration génétique, il a été proposé d'aider financièrement les personnes souhaitant se lancer dans une forme de contrôle laitier officiel (SPIC ou CLO).



Des possibilités d'aides financières pour les éleveurs de races menacées sont possibles dans le cadre des Mesures Agro-Environnementales. Ces aides sont souvent financées par les Conseils Régionaux et considèrent les élevages de plus de 20 chèvres. Des documents justificatifs de la présence de Poitevines sur vos fermes peuvent être délivrées par l'ADDCP. N'hésitez pas à contacter l'animateur pour plus d'informations !

De nouvelles cartes postales mettant en valeur la chèvre Poitevine vont être réalisées.

La séance est levée à 18H00 et les membres du conseil d'Administration se donnent rendez vous au mois de décembre 2007 pour l'Assemblée Générale.

COMITE TECHNIQUE du 9 octobre 2007.

Salle de réunion de Caprigène
2135, route de Chauvigny 86550 Mignaloux Beauvoir.

Etaient présents: Jean Christophe Sauze, Michel Brice, Lucie Markey (animatrice CREGENE), Pierre Martin, Pascal Boué, Françoise Dupré, Coralie Danchin et Clément Vinatier.

Ce comité technique a débuté à 14H30 à la salle de réunion de Caprigène, suivant l'ordre du jour :

☛ Procès verbal de la réunion du 5 juillet 2006 :

Quelques remarques ont été faites par rapport à ce qui avait été dit lors de ce dernier comité technique. Etant donné que l'appréciation du gabarit à l'œil est complexe, deux types de mesure seront maintenant réalisés : _ le tour de poitrine de l'animal à 1 an
_ le tour de poitrine de l'animal à 3 ans.

De plus, il a été discuté de la note « mamelle ». Elle regroupait jusqu'ici à la fois la note de conformation et de production. A partir des visites de 2008, une note portera sur la conformation de la mamelle et une autre sur la production laitière de la chèvre.

Par la suite (à priori en 2009), le comité technique souhaiterait que soit étudié la possibilité d'inciter les éleveurs à suivre une forme de contrôle laitier moyennant des aides financières (SPIC ou CLO).

☛ Mise à jour du répertoire 2007 :

Cette partie est détaillée à la page 4.

☛ Production de semence : bilan 2006

Les boucs mis à l'IA fin 2006 étaient ALLADIN et VIC. Dans l'ensemble, le comportement sexuel des mâles a été très bon ainsi que la qualité spermatique. Pour ALLADIN, il y a 249 doses de travail disponibles et 246 pour VIC.

Deux ou trois boucs seront mis à l'IA en 2008. Ce seront des boucs de 2006 et/ou 2007.

☛ Questions diverses :

A la demande de certains éleveurs, certaines caractéristiques seront dorénavant indiquées sur le catalogue notamment les notes de gabarit, standard et de mamelle. Pour ce qui est des productions laitières des mères à boucs, l'animateur est en charge de rassembler un maximum d'informations sur elles. C'est pourquoi tous les éleveurs qui ont un de leurs boucs à l'IA sont priés de transmettre les informations (production laitière, TB, TP,...) relatives à la mère du bouc en question et à la mère du père du bouc. Ces données seront ensuite disponibles en contactant l'animateur, en attendant qu'elles figurent sur le catalogue IA...

En 2007, 90 doses pour l'insémination artificielle ont été prélevées, ce qui est en augmentation par rapport à l'année dernière.



Synthèse des visites d'élevage pour la campagne 2007

A peine 3 mois après mon arrivée à l'ADDCP, je suis parti à la rencontre des éleveurs de caprins poitevins. Le Sud Ouest a été la première région visitée, suivi du Sud et Centre Est, de la Bretagne-Normandie et pour finir la région Poitou Charentes. Les 9663 km réalisés m'ont permis d'aller à la rencontre de 66 élevages entre le 20 juin et le 28 septembre 2007.

28 nouveaux élevages amateurs et professionnels ont été visités pendant cette période. L'ensemble des élevages n'ayant pu être visités, la priorité sera donné l'année prochaine à ceux qui n'ont pas été visités. Je rappelle d'avance l'importance de conserver les données généalogiques des animaux. Sans ceci, le travail d'augmentation de la variabilité génétique ne peut être optimisé. De ces visites, il est souvent ressorti que lors de transactions d'animaux, les généalogies ne sont pas transmises ou non conservées. D'où une recommandation : **lorsque vous achetez des caprins poitevins, prenez également la généalogie des animaux et conservez la ! C'est un travail qui demande la participation de chacun !**

D'ailleurs au sujet des transactions d'animaux, l'idée de mettre en place un tableau résumant quelques caractéristiques des élevages semble pertinente. En effet, lorsqu'un éleveur cherche des animaux avec une particularité (indemne caev par exemple), il lui est plus facile de s'en sortir en ayant une liste des éleveurs ayant cette particularité.

Dép	Nom	Nombre mères	Caev	CLO / SPIC	AB
1	JACQUIOT Denis et BERTRAND Murielle	7	+	non	
3	SENEGAS Didier (St NOVEAGRI)	70	-	non	
4	REGUL Etienne	40		non	
14	BRISION Gérard	15	+	non	
16	AUDEBRAND Daniel	10			
	FERME DES VALLEES (LANDRY Jean-Michel)	12	-	CLO	
	JUGIEAU Patrice	3			
	PAUTIER Christophe	2			
	RIGOU Rose	16	+	non	
17	BISSONNET Isabelle et François	4	+	non	
	BOUSSEAU Thierry	1	+	CLO	
	DESJEUX Bertrand	9	+	non	
	GALICHET Christian	8	-	non	
	LAGADEC Katy	2	+	non	
	LHÔTELAIS Gérard, Maison D'accueil	6	-	non	
	NEUILLER Thierry	22	-	CLO	
	PAGNIERY Piérric et SZELAG Sonia	1	+	non	
	PAULY Christiane	3	+	non	
	PROUX Jean Marie	4	+	non	
	SCEA de Berthegille	24	-	non	
	TROCQUE Patrick	65	+	CLO	
18	KEBE Sylvie	45	+	CLO	
19	COULON Frédéric	3			
23	DUBOIS Corinne (Gaec ferme de la Vallette)	26	+	SPIC	
24	AUPY Laurent et Serge	0	+	CLO	
	HEETJANS Sonja	6	+	non	
	IRACE Rosina	2			
29	GIACHETTI Vito	3			
	KERMANAC'H Maëla	1		non	



La vie de l'ADDCP

	ROUSSEL Sylvie	15		non	
31	DURAUD Pascale	35	+	non	oui
34	DENIAUD Blandine	53	+	CLO	
	CAISSO Michel	10		non	
37	BLAIN Sylvie	13	+	non	
	DE FREMINET Christian	11	+	non	
	ECOMUSEE DU VERON	8	+	non	
	VINEN Marie Eugénie	1	+	non	
38	GAEC de la Ferme du Pic-Bois (LABOUREUR Baptiste)	20	+	CLO	
39	ROYET Agnès	32	-	non	oui
	SGARAGLINO Monique	3		non	
42	DENTON Emmanuel	32	-	CLO	
	GRANGE Ludovic et Nora	6	+	non	oui
44	ATZENHOFFER Mireille	1	-	non	
	LEMIRE Pascale	2	+	non	
45	BLANQUET Eric	4		non	
	MEMMOU Hocine et Sylvie	1		non	
47	POUPARD Ludovic	35	+	non	
	PELLEGRIN Muriel	5			
49	BOURGEAIS Franck	60	+	non	
	LARDEUX Patrick	6		non	
	MASSON Hélène	2		non	
50	CRAPART Patrick	27	-	non	
	LEPROVOST Emeric	7		non	
51	MORIN René	4	-	non	
53	GOUBAULT Francis	4	+	non	
	LUFF Karen	13		non	
	RENARD Nathalie EARL des Fontaines	7	+	non	oui
54	GREGOIRE Daniel	15	+	non	
56	EARL DE L'ARCHE Gwénael et Nathalie NOE	112	-	CLO	
	PAUTRET Catherine	11	+	non	
60	DENIAUD Jean Louis	45	-	non	
	PERIGNON Aline	5	+	non	
61	EARL DES PAMPILLES; CAILLIBAUD Nathalie et Bruno	48	+	non	oui
	RIDET Bruno	2		non	
64	VERGNAUD Michel	11		non	
68	DURRWELL Daniel, Christine	22	+	non	
71	FOURNIER Pierrick (gaec du Meix Lantin)	50	-	CLO	
	GAMOT Nathalie, (EARL La Chazère)	60	-	CLO	
72	BORDEAU Laurent	2		non	
	GENDRON Claire (earl des Chanvernets)	29	+	non	
	JUSTE Isabelle	72	+	non	
	MASSE Christiane	2		non	
76	ANTHORE DEGREMONT Elisabeth	1			
	DUCROQ Fernand	2		non	
	LENORMAND Didier et Florence	6		non	
77	NORY Laurence	28	-	CLO	
78	LHORTIE Camille	4	+	non	
79	GAEC chez ALBERT	4		oui	oui
	BEAUNEVEU Jean-Pierre	1		non	
	BERNARD Catherine GAEC Chèvrefeuille	3		CLO	oui



La vie de l'ADDCP

	CHARLES gaec des 3 villages	27	+	CLO	
	CHEBROU Emmanuelle	29	+	non	
	DECHAMPS Guy	2		non	
	DEMOUSSEAU Vincent	1		non	
	EARL JARRY	2		non	
	EPLEFPA J-BUJAULT (Mme la Directrice)	8		non	
	IME de Vilaine (Mr Philippe MICHELIN)	2		non	
	LEGRAND Hervé	6	+	non	
	LEGTA Les Sicaudières	6	+	non	
	MASSE Philippe	45	+	non	
	MASTEAU Christine	4			
	MOREAU Jean-Marie	14	+	non	
	SAUZE Jean-Christophe et Danie	190	+	SPIC	
	WAROUX Jean et Christiane Ferme du Champ du Parc	60	+	non	
85	AUNEAU Marie-Claude	11	+	non	
	BLANCHARD Mickaël (gaec les chèvres de l'île)	20	+	CLO	
	BOUDAUD Frédéric	4	+	non	
	DANJEAN Thérèse	1	+	non	
	SEBILLE M. Thérèse	3	+	non	
86	Association le Campagnol (DELLYS Elfi)	3	+	non	
	BLANCHET Lydia	40	-	non	
	BOBIN Eliane	2	-	non	
	BOISSARD Karine et Michel	4	-	non	
	CABIROL Rémi Roulottes et Nature	3		non	
	FOUIN Christian	2		non	
	GEREPI M, DUBECH Pascal	8		non	
	MAZIERE Robert	1		non	
	MOREAU Stéphane	10	+	non	
	ROY Simone	6	-	non	
	Centre de plein air de Lathus	7		non	
87	BAMBAGINI	3		non	
	CHABROULLET Patrick	5		non	
	GENERAL Yvan	12	-	non	
	SCHMIDT Mireille	38	- ?	CLO ?	oui
89	LIPERI Mario et Walter, Ferme de Bréviande	20	+	non	oui
B	JAMOULLE Vincent	8		non	
	JEHAY Henri	4		non	
	MILANTS Michel	14		non	
	PUTMAN Pierre; DEPREZ Marie-France	4		non	
	RALET Robert	10	-	SPIC	
A	Adolf Fauß	8		non	
	Domäne Mechtildshausen HEIDELINDE Euler	8		SPIC	oui

Caev : Arthrite Encéphalite Caprine à Virus CLO : Contrôle Laitier Officiel SPIC : contrôle laitier simplifié
 AB : Agriculture Biologique

Des erreurs sont éventuellement présentes dans ce tableau. Aussi, j'aimerais que les éleveurs concernés me contactent pour que je puisse les modifier. Merci d'avance !

Les données concernant le caev sont à prendre avec précaution. En effet, pour qu'un troupeau soit reconnu officiellement « indemne de caev », il faut passer par un des protocoles d'assainissement mise en place par la DSV (qui dure au moins 3 ans).

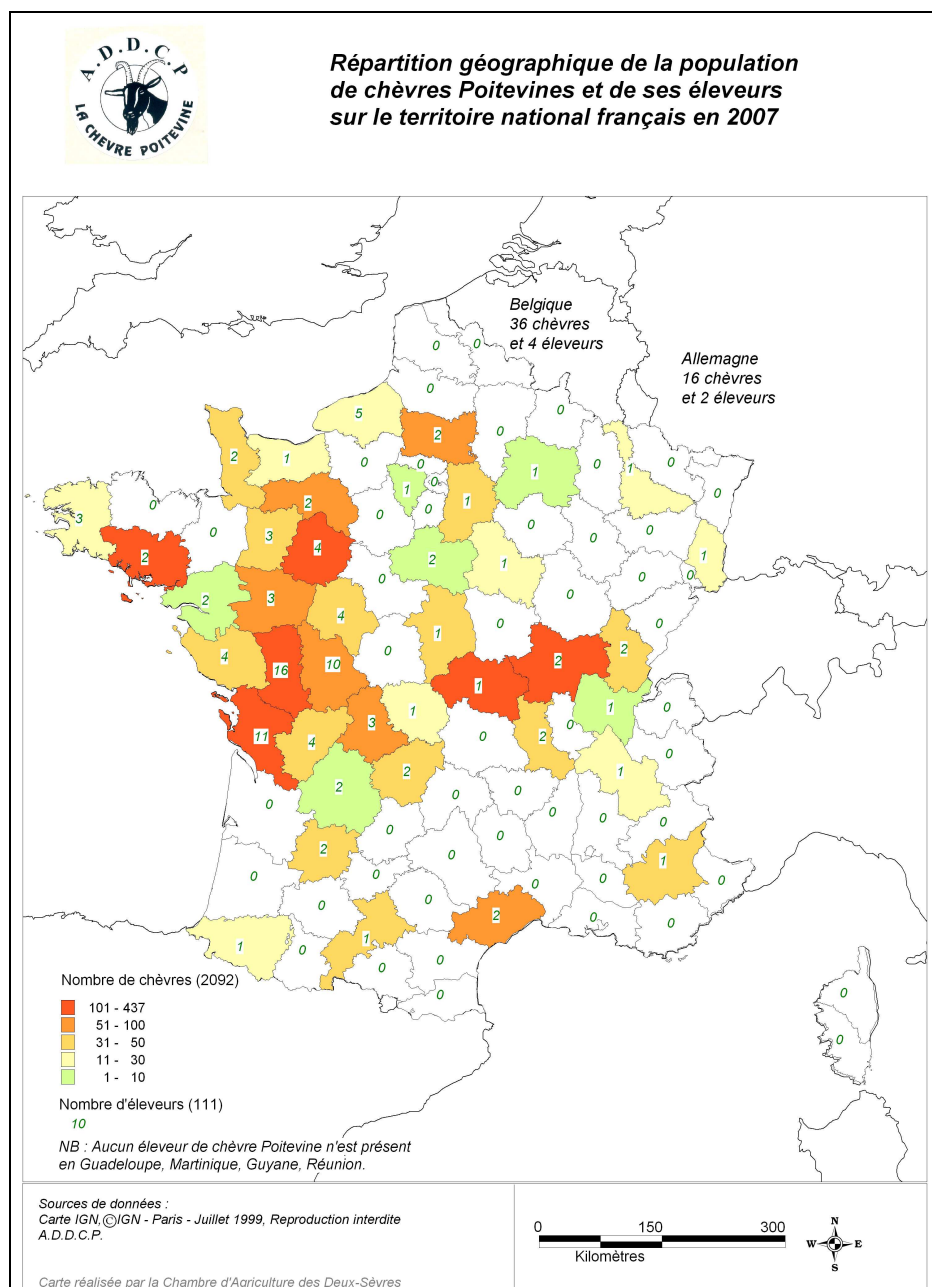


Certaines attentes et remarques des éleveurs ont pu être mis en évidence lors de ces visites quant à la vie de l'association :

_ une demande de détails des caractéristiques des parents des boucs à l'IA. L'intérêt majeur de certains éleveurs est l'augmentation de la productivité laitière. Bien sûr, ceci ne se fera qu'en conservant les particularités de la Poitevine (caséine $\alpha S1$, standard de la race,...). La chèvre Poitevine a été jusqu'en 1984 la plus forte laitière avec 584 litres/chèvre/an. Or aujourd'hui, selon les derniers résultats de l'Institut de l'Élevage, la moyenne sur 7 ans des élevages au CLO donne seulement 487 litres/chèvre/an même si certaines chèvres dépassent les 1000 kg/lactation. Il y a donc très clairement une bonne marge de manœuvre pour retrouver la productivité moyenne des chèvres Poitevines d'il y a plus de 20 ans.

_ les nouveaux tarifs estimés tantôt trop élevés, tantôt trop faibles. Les membres du bureau ont tenté de trouver un juste équilibre pour que tout le monde s'y retrouve.

En ce qui concerne les animaux, ils sont dans l'ensemble en bon état général et heureux. La passion parle d'elle même ! Le bilan provisoire des nouveaux enregistrements est donc plutôt satisfaisant. Ce bilan sera détaillé lors de l'Assemblée Générale qui se déroulera chez Thierry Neuiller (17) le mercredi 19 décembre 2007.



Pour finir ce bilan, je souhaitais mettre en évidence la répartition géographique à la fois des chèvres Poitevines et des éleveurs. Ceci se veut essentiellement à titre informatif et permettra à l'avenir de suivre l'évolution géographique des effectifs.

De manière générale, en 2007, on se rend compte que le « noyau dur » se trouve dans le berceau, suivi des Pays de la Loire. Le Centre Est de la France est également bien représenté.



Des chèvres Poitevines au Comice agricole de Civray (86),...

Pour le comice agricole de Civray (86), 3 chèvres poitevines de Philippe Massé se sont retrouvées au milieu de Saanen et d'Alpines. Elles n'ont pas participé au Concours Régional Caprin puisqu'elles n'étaient pas en lactation. En revanche, elles étaient en première page du journal Centre Presse (cf page 11).



... aux Aubuges (79),...

Pour la journée du patrimoine du 15 septembre 2007, le collectif des Aubuges organisait un temps d'observation de nos richesses patrimoniales. Au programme, une randonnée pédestre, la cuisson au four à pain, un repas poitevin, un bal traditionnel, ... et des chèvres Poitevines venant de chez Philippe Massé.



... à la fête de la Chèvre à Celles/Belle (79),...

Lors de la fête de la chèvre, l'ADDCP a été sollicitée par l'association de la Route du Chabichou. Des chèvres de chez Philippe Massé (eh oui, merci encore pour cette fois) ont été présentes toute la journée accompagnées d'un couple d'Angora. Un stand de l'ADDCP était donc présent mais aussi un « coin fromager » où était en vente des fromages de chez Emmanuelle Chebrou et de l'Earl Saint goard (Sauze).

... et à la fête du Parc (85).

Pour la première fois, s'est déroulée la fête du Parc du Marais Poitevin le 13 octobre à Choisy (antenne du Parc en Vendée). L'idée étant de présenter au grand public les diverses actions du Parc, le CREGENE était présent. Ainsi, les races mulassières, la vache maraîchine, l'angélique,... et la chèvre Poitevine étaient présentes. Les chèvres venaient de chez Marie Claude Auneau.



Beaucoup de manifestations ont donc eu lieu avec la présence de la chèvre Poitevine.

Mais n'oublions la plus grande de toutes qui a lieu à Paris à la fin du mois de Février.

Tout le monde est bienvenu pour participer à cette fête !



Salon Agricole de Paris 2008



Comme chaque année, l'ADDCP tiendra un stand au sein du salon agricole. Afin d'être mieux représenté en 2008 qu'en 2007, il convient dès à présent de se mobiliser ! C'est pourquoi l'association recherche d'ores et déjà des volontaires afin de tenir le stand. Rappelons que les frais réels de transport sont réglés sur justificatifs à conditions d'adhérer à l'association et d'avoir été mandaté par le bureau.

Si vous souhaitez participer à cette manifestation, faites vous connaître dans les plus brefs délais auprès de l'animateur au 05.49.79.19.25 ou au 06.30.11.79.29 en précisant les dates de présence.

Assemblée Générale 2007 de l'ADDCP

Cette année, l'AG se tiendra en Charente Maritime à 20 km à l'Est de Rochefort le mercredi 19 décembre à partir de 10h00. Nous serons accueillis le matin sur la ferme de Thierry Neuiller pour une visite technique de son système d'élevage caprin. Avec sa compagne, ils se sont relancés dans la production de fromages de chèvres fermiers « sans présure » depuis deux ans maintenant. Ils produisent également de la viande bovine.

Après une collation, l'après midi sera consacré au bon déroulement de l'Assemblée Générale avec la présentation des différents rapports 2007, l'élection du conseil d'administration,... Nous comptons sur vous pour que cette journée soit un moment d'échanges d'idées afin que l'ADDCP et la chèvre Poitevine continuent à aller de l'avant.

Des chansons de chèvres

Dans le cadre d'une émission culturelle et musicale proposée par la Jharasserie appelé « D4 coins du monde », Mathieu Touzot propose des découvertes souvent étonnantes, émouvantes, regroupées autour d'un thème propre à chaque émission. Bientôt, l'un d'entre eux tournera autour de la chèvre. C'est pourquoi il fait appel aux adhérents de l'association qui aurait ou connaîtrait des moyens de se procurer des chansons faisant référence au monde caprin. Merci donc de me faire suivre vos connaissances et idées sur ce sujet !

Cette émission est diffusée tous les samedis de 18h à 19h sur la radio D4B.

La nouvelle plaquette est arrivée !

Vous pouvez maintenant demander de nouvelles plaquettes à l'animateur. Elles sont arrivées au début du mois d'octobre.

Un feuillet interne sera également bientôt disponible afin de donner quelques bases technico-économiques aux intéressés. Il recensera des résultats technico-économiques des fermes évoluant avec des chèvres Poitevines.





Bruno Ridet (61)



Hervé Legrand (79)



Les résidents de la ferme éducative
accompagnés de Gérard Gauthier (17)

*N'hésitez pas à nous
envoyer vos photos pour
en faire profiter tout le
monde !*



Jean Louis Deniaud (60)



Firmin Grangé (42)



Article extrait du journal « Centre Presse », n°206, paru le lundi 3 septembre 2007

CIVRAY

La 27^e édition du Comice agricole s'est tenue ce week-end

AGRICULTURE

La chèvre poitevine sauvée

Véritable vitrine de la ruralité, de ses hommes, de ses bêtes, et des grands enjeux de l'agriculture et du territoire, le Comice agricole de Civray a notamment permis de braquer ses projecteurs sur une race menacée d'extinction et aujourd'hui sauvée : la chèvre poitevine.

Le Comice agricole de Civray est « le » rendez-vous de la ruralité dans la Vienne. Une possibilité pour les agriculteurs et les éleveurs de se retrouver et de montrer leur savoir-faire. Ainsi, à côté des boudets, des chevaux et des bovins regroupés au sein de différents concours, des engins agricoles exposés et des associations et structures maillant et animant le territoire, des chèvres noires et blanches ont attiré la curiosité des visiteurs.

Chaptel décimé

Des chèvres poitevines dont la race était menacée d'extinction et qui, grâce à l'Association de défense et de développement de la Chèvre Poitevine (ADDCP), a retrouvé une nouvelle vigueur. Un petit peu d'histoire tout d'abord. Son arrivée en terre poitevine remonte à l'époque romaine à l'occasion de la conquête de la Gaule. Des chèvres de type méditerranéen.

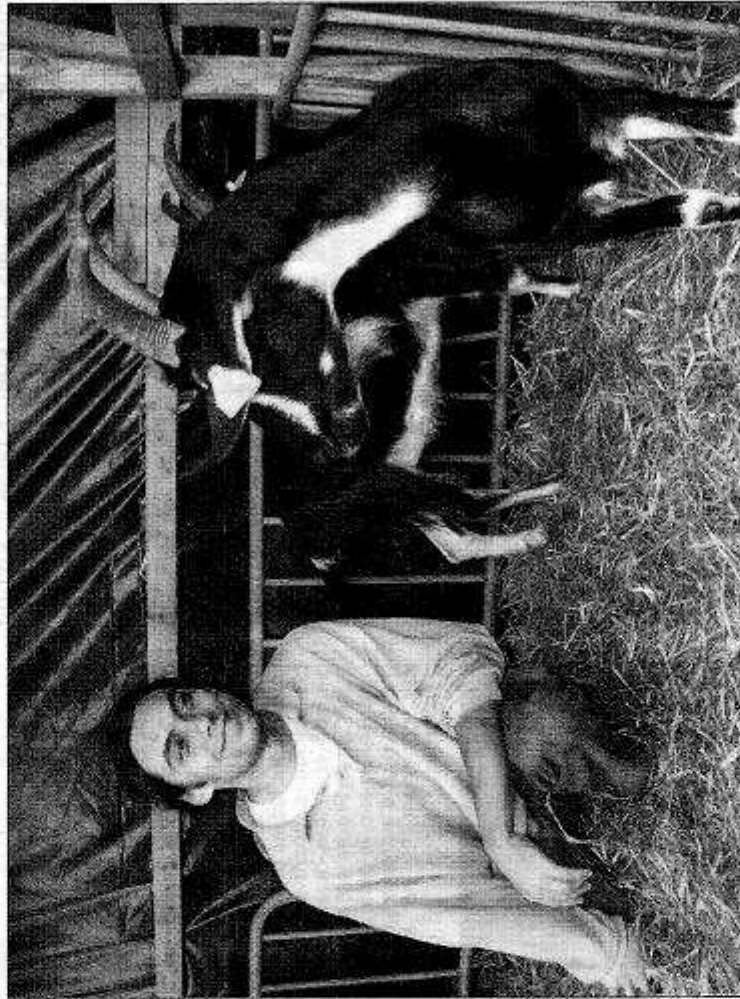
Une autre version, moins probable pourtant, est avancée : l'arrivée de ces fameuses chèvres avec les sarrasins au huitième siècle. Toujours est-il que le berceau de la race a été localisé dans le marais poitevin

et dans le pays mellois. En 1920, le cheptel a été décimé par la fièvre aphteuse. Les chèvres poitevines ont alors été remplacées par des alpine et des saanen (vallée suisse).

2500 chèvres

Menacée de disparition, notre chèvre locale a été sauvée par l'ADDCP en 1986 dont Clément Vnatiar est aujourd'hui l'animateur. Samedi, à Civray, il a présenté les caractéristiques de la race. « En 1986, il n'y avait plus que 30 éleveurs de chèvres poitevines au nombre de 800. Aujourd'hui, on en compte 100, des professionnels et des amateurs pour un total de 2500 chèvres. Il y en a 900 dans le Poitou, le reste se répartissant en France mais également en Belgique et en Allemagne. Dans la Vienne, il y a notamment des éleveurs à Marçay, Sillars et Adriers. »

« Cette chèvre, ajoutez-le, est rustique, docile et son lait est très protéiné. Son lait donne du fromage extraordinaire. Autrefois, on avait 4 à 5 chèvres qui étaient élevées comme des animaux domestiques. Outre le fait que le lait de ces chèvres servait à faire du fromage, on l'utilisait aussi pour l'allaitement



Des chèvres rustiques et dociles présentées par Clément Vnatiar.

des nourrissons puisqu'il est très proche de celui de la femme. »

Plan de sauvegarde

Grâce à l'association, un véritable plan de sauvegarde a été mis sur pied. Il permet d'éviter

traits de la même couleur descendant le long du chanfrein noir, la chèvre poitevine a de l'allure, de la tenue. Sauvée de l'oubli, elle présente tous les atouts pour séduire le plus grand nombre.

Jean-François Minot

061431-1043-110000



La Fièvre Catarrhale Ovine (FCO)

La fièvre catarrhale ovine, également appelée maladie de la langue bleue (" **Bluetongue** " en anglais), est une maladie infectieuse, transmissible, contagieuse, due à un virus (*de la famille des Reoviridae, du genre Orbivirus*) qui comprend 24 sérotypes connus à ce jour. La transmission se fait presque exclusivement par l'intermédiaire de moucheron piqueurs du genre *Culicoïdes* (*C. imicola* est le principal vecteur). Ils contaminent les animaux en les piquant.

Cette maladie est essentiellement située dans les zones subtropicales du fait de la biologie de son vecteur. Elle a fait son apparition ces dernières années dans les pays du Sud de l'Europe (Grèce, Italie, Espagne mais également la Corse) et récemment dans le Nord de l'Europe (Allemagne, Belgique, Pays-Bas et France continentale). Ce sont deux types de virus différents arrivant du Nord et du Sud.

Elle affecte de nombreuses espèces de ruminants : principalement les ovins, plus rarement les bovins et les caprins.

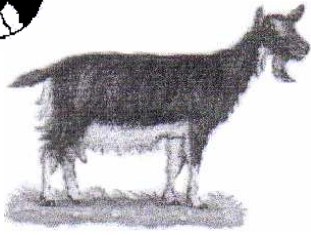
Chez les ovins, les premiers symptômes apparaissent de 2 à 18 jours après l'inoculation du virus. L'infection se traduit en premier lieu par une forte fièvre (jusqu'à 42°C), l'animal étant abattu pendant plusieurs jours. Puis, 24 à 48h après, apparaissent les premiers signes repérables: congestion et petites hémorragies sur la face et dans la bouche, lèvres gonflées par de l'œdème, éventuellement langue cyanosée (*d'où le nom "blue tongue"*). Les animaux salivent, mouchent,... manquent d'appétit. Ensuite, les lésions s'infectent et se nécrosent, la salive devient sanguinolente et nauséabonde, des croûtes se forment sur le nez. Au bout de quelques jours, l'animal boite puis maigrit, des avortements peuvent survenir,... Puis, ceci évolue vers la mort en moyenne 10 à 12 jours après le début de la maladie. La mortalité est en moyenne de 5 à 10%, jusqu'à 30% dans les troupeaux ovins les plus atteints.

Si l'animal résiste, la convalescence commence vers le 15ème jour, mais est toujours très lente. La maladie est alors très débilitante : stérilité, retards de croissance, qualité de la viande altérée.

Chez les caprins, on peut occasionnellement observer une hyperthermie transitoire, de l'abattement, des avortements, des malformations congénitales et des maladies pulmonaires par surinfection. Mais, les symptômes sont souvent plus aigus chez les ovins !

La prophylaxie là où sévit la maladie se base sur la mise en place d'un plan d'urgence comprenant :

- la délimitation de zones réglementées pour limiter la circulation du virus. Il n'y a aucune mesure sanitaire pour les troupeaux atteints par la FCO en dehors de la restriction de circulation des animaux. La raison en est simple, hors vecteur, les animaux ne sont pas contagieux. Il n'y a donc pas d'abattage.
- des mesures de surveillance clinique, sérologique et entomologique dans les zones réglementées
- des mesures sanitaires et/ou vaccinales en fonction de l'importance de l'épizootie. Les deux principales mesures de lutte consistent en un traitement régulier des animaux et des locaux par insecticide et en l'utilisation d'un vaccin. Néanmoins, pour que le vaccin soit efficace, les sérotypes qui y sont incorporés doivent être identiques à ceux qui sont responsables de l'infection sur le terrain.



Animaux, matériel et stages

contact: ADDCP 2 Rue du Port Brouillac 79510 COULON
05.49.79.19.25 ou 06.30.11.79.29 ou encore addchevrepoitevine@orange.fr.
Les transactions sont réservées aux adhérents à jour de leur cotisation.

VENTE

Dép. 17 : M. **NEUILLER 05.46.95.55.06** vend une quinzaine de chevrettes d'un mois en avril 2008 (indemne de caev).

Dép. 23 : Mme **DUBOIS 05.55.67.28.34** vend une dizaine de chevrettes à naître en février 2008.

Dép. 37 : M. **DE FREMINET 02.47.96.32.72** vend 7 chevrettes de 8 mois

Dép. 37 : Mme **BLAIN 02.47.65.49.77** vend 1 bouc de 2006, 2 de 2007

Dép. 37 : Ecomusée du **VERON 02.47.58.09.05** vend 3 chevrettes de 7 mois et 4 boucs de 7 mois (origine père : cabrilia et mère : lycée de Melle)

Dép. 39 : Mme **ROYET 03.84.42.79.71** vend une vingtaine de chevrettes et jeunes boucs naissant à partir de janvier 2008 (indemne de caev et en AB)

Dép. 47 : M. **POUPARD 05.53.41.91.13** vend ou échange 1 bouc de 3 ans (origine Sauze)

Dép. 50 : M. **CRAPART 02.33.69.31.36** vend 15 chevrettes à naître en mars 2008 (caev-)

Dép. 54 : M. **GREGOIRE 03.82.89.79.65** vend 15 chèvres pleines de 1, 2 et 3 ans mettant bas au 15 janvier prochain

Dép. 60 : M. **DENIAUD 06.30.92.35.45** vend 7 chevrettes nées depuis la mi-février 2007 caev (-).

Dép. 71 : Gaec du **MEIX LANTIN 03.85.91.64.53** vend 2 boucs de mars 2007 indemne de caev et au CLO

Dép. 71 : Earl **LA CHAZERE 03.85.59.32.50** vend 1 bouc issu d'IA, inscrits au contrôle laitier et indemne de caev

Dép. 72 : Earl des **CHANVERNETS 02.43.92.45.17** vend ou échange 1 bouc issu d'IA (origine : Bordeau) contre 1 bouc portant les allèles BB.

Dép. 76 : M. **LENORMAND 02.35.38.15.19** vend 1 chevrete, 1 bouc de 2007 et 3 boucs (2003, 2004, 2005)

Dép. 79 : M. **WAROUX 05.49.29.65.37** vend en lot ou séparément des chevrettes poitevines nées fev 07 (dont 1 motte) et 1 bouquillon poitevin nés fev 07.

Dép. 79 : M. **SAUZE 05.49.04.33.73** vend 3 boucs adultes.

Dép. 85 : Mme **AUNEAU 02.51.50.49.67** vend 2 boucs de 2005 (dont un castré) et plusieurs chèvres

Dép. 86 : M. **BOISSARD 05.49.45.74.12** vend 4 boucs très typés nés avril-mai (père : Galichet et mère : lycée de Melle).

Dép. 86 : **CPA de LATHUS 05.49.91.71.54** vend 1 bouc de 2006 et 3 boucs de 2007

Dép. 86 : Association **LE CAMPAGNOL 05.49.87.41.54** vend ou échange 1 bouc adulte

Dép. 86 : Mme **ROY 05.49.48.11.83** vend 1 bouc de 2001(IA de la ferme des Vallées) et 4 chèvres de 2002

Belgique : M. **JAMOULLE 00.32.42.75.78.52** vend chevrettes de 2007.

RECHERCHE

Dép. 24 : M. **AUPY 05.53.56.45.19** cherche de 20 à 50 chevrettes de 8 jours pour les prochaines mises bas (janvier-mars)

Dép. 34 : M. **DENIAUD** cherche une quinzaine de chèvres pleines pour mise bas en janvier 2008

Dép. 42 : M. **GRANGE 04.77.27.37.50** cherche 15 jeunes chèvres pleines (mise bas à partir du 15 janvier 2008)

Dép. 86 : Mme **ROY 05.49.48.11.83** cherche 1 bouc pour 2008

Dép. 86 : Mme **BLANCHET 05.49.48.46.11** cherche une douzaine de chèvres et/ou chevrettes indemnes de caev

MATERIEL

Dép. 79 : M. **SAUZE 05.49.04.33.73** vend salle de traite 10 postes Ligne haute, écluse. (ALFA LAVAL)

Dép. 79 : M. et Mme **WAROUX 05.49.29.65.37** vend un tank à lait Alfa-Laval de 1250 litres

En aucun cas, l'ADDCP ne peut se porter garant de la pureté et du bon état sanitaire des animaux vendus par les adhérents dont nous communiquons les coordonnées. Nous comptons sur la probité de chacun pour que perdure la rubrique "transactions".